

Les capitaines de Tadoussac

Francis Back

Number 68, Winter 2002

N'ajustez pas votre appareil! Le petit écran a 50 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8185ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Back, F. (2002). Les capitaines de Tadoussac. *Cap-aux-Diamants*, (68), 54–54.

Les capitaines de Tadoussac

Au début du XVII^e siècle, les «capitaines» de Tadoussac font des entrées remarquées à Québec. À ces occasions, les chefs montagnais se présentent vêtus d'habits «à la française», dont le luxe surprend les autorités coloniales. Explorons ce jeu de miroir.

Des ambassades remarquées

Les Relations des jésuites nous apprennent que le 2 juillet 1636 un «capitaine des sauvages de Tadoussac» arrive à Québec à la tête de ses gens. Ce chef montagnais tient un conseil avec les autorités coloniales, réunion à laquelle il assiste «vêtu d'un fort bel habit à la française, sous une casaque d'écarlate». Avant de prendre la parole, ce même chef saisit son chapeau et fait «une révérence assez gentiment à la française».

Le 23 juillet 1646, une autre ambassade montagnaise en provenance de Tadoussac se présente à Québec afin de régler des différends commerciaux. Cette délégation atteint Québec à bord d'une barque dont l'équipage montagnais est vêtu «à la française». On remarque notamment le capitaine Étouat dont l'habillement se distingue par une chemise de toile de Hollande, un rabat garni de dentelle et une casaque écarlate. Cette description met en relief le luxe vestimentaire d'Étouat : la fine toile de Hollande, la dentelle ou les draps teints de couleurs vives sont l'apanage des notables de la colonie à cette époque. Or, le chef Étouat souhaite justement «aller de pair avec Monsieur le gouverneur» en ce qui concerne l'habillement. Comment interpréter ce mimétisme?

Une autre forme de pouvoir

Dans la culture montagnaise, le fait d'accéder à la charge de «sagamo» (chef) ne peut découler d'un «droit de naissance», car seul le mérite personnel est pris en compte. La qualité d'orateur est également nécessaire, car un chef montagnais sera «aussi puissant qu'il est éloquent». Ceci dit, le statut de sagamo demeure soumis à l'appréciation de la communauté, car «il ne sera pas obeïs, si il ne plaît aux sauvages». Chaque sagamo est à la tête de trois ou quatre familles qu'il mène en hiver sur un territoire de chasse à l'intérieur des terres. À l'été, la nation montagnaise se regroupe sur le littoral et à cette occasion, les sagamos se



Un «capitaine de Tadoussac», vers 1636-1646. Lors de rencontres diplomatiques, les chefs montagnais s'affublent des mêmes attributs de pouvoir que les Français afin d'affirmer leur poids politique. Selon les témoignages, ce sagamo porte «un habit à la française», recouvert d'une casaque écarlate et d'un rabat garni de dentelle. Le missionnaire Lejeune nous apprend que les Montagnais portaient les cheveux longs et liés dans le dos.

(Illustration et copyright : Francis Back).

réunissent en conseil afin de débattre des enjeux majeurs de leur nation.

La structure décisionnelle des Montagnais désoriente les Français habitués à un pouvoir unique et pyramidal où la simple critique de l'autorité royale mène au gibet. Loin d'apprécier les vertus démocratiques des sociétés amérindiennes, les autorités françaises vont plutôt tenter de les pervertir.

Le modèle français

À l'image de leur régime monarchique, les Français souhaitent établir au sein des sociétés autochtones la notion d'un «Grand chef» exerçant un pouvoir absolu sur l'ensemble de leurs sujets. La nation montagnaise sera l'une des premières à subir la volonté française d'imposer le statut de «Grand chef». En 1622, Samuel de Champlain soutient la candidature de Mahigan Aticq qui aspire au rang de sagamo, car il le juge favorable aux Français. Mahigan Aticq sera élu sagamo et Champlain s'assure d'un allié supplémentaire en accordant le titre de «capitaine en second» à un candidat défait. Tel un roi qui élève des vassaux au rang de chevalier, Champlain remet solennellement une épée au nouveau chef montagnais et à son second. Champlain est persuadé que son influence politique inaugure le «chemin de l'avenir aux autres sauvages», car désormais ils devront s'en remettre au «consentement des Français» lorsqu'ils «voudront élire un chef». L'enthousiasme débordant de Champlain mérite d'être tempéré.

La réplique montagnaise

L'ingérence politique des Français n'a pas échappé aux Montagnais qui déjouent la manœuvre en se donnant un vernis «français» afin de mieux revendiquer leurs droits. Cette résistance se perçoit pour ce qui est du langage : en 1632, le jésuite Paul Lejeune relève que les Montagnais appellent entre eux leurs chefs «sagamos», mais qu'en présence d'«Européens», cette nation utilise le terme de «capitana». Ainsi, les Montagnais font comprendre à des baleiniers basques ou à des négociants français que leurs «sagamos» ont autant d'importance que leurs «capitaines» de navires considérés à bord comme les «seuls maîtres après Dieu».

Au même titre, quand en 1646 une délégation montagnaise accoste à Québec habillée et maniant une embarcation française, cette nation fait preuve d'une maîtrise de la technologie et des usages de l'«autre» qui les hisse au «grade» d'interlocuteurs incontournables. «Je connais mieux ta culture que tu ne connais la mienne, et je suis ton égal», semblent affirmer les «capitaines de Tadoussac» aux dirigeants de la petite colonie. On remarquera d'ailleurs, en 1646, à quel point le sagamo Étouat «en tout faisait le souverain» lors de sa rencontre avec le gouverneur.

Aussi, faut-il dissocier ce qui semble être un phénomène d'acculturation, d'un mimétisme ponctuel s'inscrivant dans le cadre d'une politique de résistance bien orchestrée. ♦

Francis Back
duba@aei.ca